



DÉCLARATION DES PERFORMANCES N° 007.022014

1. Code d'identification unique du Produit type : **NOVACOME C+**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du Règlement (UE) N° 305/2011 : **Voir tableau page suivante**
3. Usage ou Usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : **Isolation Thermique du Bâtiment**
4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 § 5 du Règlement (UE) N° 305/2011 : **ACOME – 52 rue du Montparnasse – 75014 Paris**
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 § 2 du Règlement (UE) N° 305/2011 : **Sans Objet**
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) N° 305/2011 : **Système 3**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : **Le CSTB (organisme notifié n° 0679) a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 3, et a délivré les rapports d'essais correspondants.**
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : **Sans Objet**
9. Performances déclarées : **voir tableau page suivante**

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit : **Sans Objet**

10. **Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Florent Kieffer, Directeur de la Branche Solutions et Réseaux du Bâtiment

Le 10 février 2014 à Mortain

Désignation commerciale		NOVACOME C+			
		0,75	1,25	1,70	2,10
4,2,6 Réaction au feu		F			
4,3,18 Combustion avec incandescence continue		NPD			
Perméabilité à l'eau	4,3,11 Absorption d'eau	NPD			
Emission de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	4,3,19 Emission de substances dangereuses ^(b)	NPD			
Indice d'isolement aux bruits aériens directs	4,3,14 Raideur dynamique	NPD			
Coefficient d'absorption acoustique	(a)	NPD			
Indice de transmission des bruits d'impact (pour les sols)	4,3,14 Raideur dynamique	NPD			
	4,3,15,3 Epaisseur, d_L	NPD			
	4,3,15,4 Compressibilité	NPD			
Résistance thermique	4,2,1 Résistance thermique ($m^2.K/W$)	0,75	1,25	1,70	2,10
	4,2,1 Conductivité thermique ($W/m.K$)	0,033			
	4,2,3 Epaisseur	NPD			
Perméabilité à la vapeur d'eau	4,3,11 Transmission de la vapeur d'eau	NPD			
Résistance à la compression	4,3,4 Contrainte en compression à 10% de déformation	NPD			
	4,3,3 Déformation sous charge en compression et conditions de température spécifiées	NPD			
Résistance à la traction / flexion	4,3,6 Résistance à la flexion ^(b)	NPD			
	4,3,6 Résistance à la traction perpendiculairement aux faces	NPD			
4,2,7 Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation ^{(c), (d)}		NPD			
Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation	4,2,1 Résistance thermique - conductivité thermique	NPD			
	4,2,7 Caractéristiques de durabilité ^(e)	NPD			
Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement et à la dégradation	4,3,8 Fluage en compression	NPD			
	4,3,12 Résistance aux effets du gel / dégel	NPD			
	4,3,15,4 Réduction d'épaisseur à long terme	NPD			

^(a) Les produits EPS n'ont pas de propriété significative d'absorption du bruit aérien.

^(b) Pour la manipulation et l'installation.

^(c) Pas de variation en ce qui concerne les propriétés de réaction au feu des produits EPS.

^(d) Le comportement au feu du polystyrène expansé ne se détériore pas avec le temps.

^(e) La conductivité thermique des produits en polystyrène expansé ne varie pas avec le temps.

^(f) Une base de données informative traitant des dispositions européennes et nationales concernant les substances dangereuses peut être consultée sur le site EUROPA de la Construction accessible à l'adresse : <http://ec.europa.eu/enterprise/construction/cpd-ds/>